

## Portes de garage

### Entretien des portes de garage

Le tablier et les surfaces exposées doivent être entretenus régulièrement avec de l'eau et/ou un détergent non agressif. La fréquence de ces entretiens dépend de l'environnement dans lequel la porte se trouve. Dans des régions rurales, il suffit d'un nettoyage ou deux par an. En ville ou dans une zone industrielle, il faut prévoir 3 nettoyages au moins par an. Pour les portes placées dans les régions côtières ou dans une zone très polluante, l'entretien devra être plus fréquent. Les accessoires mobiles doivent être graissés 2 à 3 fois par an avec une huile prévue à cet effet, du type « ROGOIL AP94 ». Il faut utiliser de l'huile avec soin et modération car ce produit peut attirer et fixer la saleté. Surtout ne pas graisser les roulettes en nylon et leur trajectoire !!

### Garantie

La garantie est de 2 ans pour la quincaillerie (2 ans pour les pièces et 1 an pour la main d'œuvre) et de 5 ans concernant les moteurs (et de 1 an pour la main d'œuvre).

### Question de sécurité concernant les portes de garage

Les points suivants sont importants pour votre sécurité et celle des autres, mais également pour la durée de vie de votre porte.

- N'utilisez votre porte que si elle est totalement ouverte.
- Ne laissez pas des enfants jouer avec ou autour de la porte.
- Ne vous mettez pas dans l'ouverture de la porte quand celle-ci est actionnée.
- Ouvrez et fermez la porte uniquement par les moyens prévus à cet effet.
- Gardez vos doigts à l'écart des charnières, câbles, roulettes, panneaux lors de l'utilisation de la porte.

Pour les portes avec moteur,

- Ne laissez pas les enfants jouer avec la télécommande.
- N'utilisez la commande à distance que quand vous voyez la porte dans son entièreté.
- Rentrez et sortez par la porte uniquement lorsque celle-ci est complètement à l'arrêt.
- Débranchez toujours l'alimentation en courant si vous devez intervenir sur le moteur.

### Remarque :

Les portes motorisées peuvent être débrayées pour une utilisation en mode manuel. Ce mode d'utilisation vous permet d'ouvrir votre porte en cas de coupure de courant. Pour ce faire le moteur doit être débrayé. Dès que le moteur est débrayé, l'utilisation des télécommandes, interrupteurs et claviers à code est formellement interdite. La porte devra retrouver sa position initiale avant débrayage pour pouvoir utiliser à nouveau les télécommandes. A défaut, il y aura une déprogrammation possible des fins de courses, nécessitant le passage d'un technicien.

Ne sont donc jamais repris par notre garantie :

- *Reprogrammation de fins de courses*
- *Reprogrammation des télécommandes*
- *L'ampoule du moteur*
- *Les piles dans les télécommandes et claviers*

Plus d'information sur [www.winsol.be](http://www.winsol.be)